pyriteux ou provenant de la séparation de l'or et de l'argent par l'acide sulfurique. On mélange le magistral comme le sel, au moyen du piétinement par les chevaux, et on procède à l'incorporation de la première dose de mercure, environ quatre fois le poids de l'argent contenu dans les minerais, puis on fait encore piétiner. Quand l'amalgame est solide et ressemble à de la limaille d'argent, on répand une seconde dose de mercure, et on donne un nouveau piétinement, puis on ajoute une dernière fois une faible dose de mercure. Dans les conditions les plus favorables, cette opération dure vingt-cinq jours; elle exige quelquefois deux et même trois mois. Enfin, on traite dans des cuves par une quantité de mercure égale à celle qu'on a employée sur le patio. On entraîne les matières stériles, et le mercure reste seul, chargé d'argent; on le filtre alors à travers des sacs en toile.

Pour l'*amalgamation* à chaud, on procède de la manière suivante : le minerai pulvérisé est d'abord soumis à plusieurs lavages, puis on le traite à 100°, dans des chaudières à fond de cuivre, par une dissolution de sel marin et par du mercure. Une partie d'argent exige pour son *amalgamation* deux parties de mercure, et l'amalgame disséminé dans le minerai ne peut être rassemblé que par huit parties de ce dernier métal. On soumet enfin l'amalgame à la distillation sous une cloche métallique.

On doit au baron de Born une autre méthode qu'on appelle *amalgamation* saxonne et qui comprend trois opérations : chloruration ou grillage du minerai, avec addition de sel marin; *amalgamation* proprement dite; distillation de l'amalgame. Pour la chloruration, on réduit le minerai en poussière très-fine, puis on le mélange entièrement avec 1 dixième de sel marin séché et réduit en poudre. Ce mélange est chauffé au rouge pendant trois ou quatre heures sur la sole d'un four à réverbère. On termine le grillage par un coup de feu qui sert à transformer une partie du sulfate d'argent en chlorure, sel plus rapidement soluble que le sulfate dans une dissolution de chlorure de sodium. On procède ensuite à l'*amalgamation* de la manière suivante : on réduit en poudre le minerai grillé et chloruré, puis on le met, avec de l'eau, dans des tonneaux traversés par un axe horizontal qui tourne au moyen d'une roue hydraulique. Après l'avoir fait tourner pendant deux heures, on introduit du mercure avec des rondelles de fer et l'on remet les tonneaux en mouvement pendant vingt heures. Alors on retire la matière des tonneaux et on la lave pour en séparer l'amalgame. Il ne reste plus qu'à distiller l'amalgame, et cette distillation se fait dans une cornue cylindrique en fonte, placée horizontalement dans un four en brique, et dont le col reçoit un tube de fer destiné à conduire les vapeurs de mercure dans l'eau. On obtient pour résidu de l'argent pauvre renfermant du cuivre, du plomb, du nickel, etc.; puis on raffine cet argent brut avec le plomb d'œuvre.

AMALTHÉE s. f. (a-mal-té — nom mythol.). Planète télescopique, découverte par M. Luther le 12 mars 1871.

AMALTHÉE s. f. (a-mal-té). Paléont. Espèce de coquille fossile, appartenant au genre ammonite.

AMAM, ancienne ville de la tribu de Juda, sur les rives du Besor.

AMAMA (Sixtinus), théologien protestant, né dans la Frise, mort en 1629. Après avoir fait ses études à l'université de Franeker, il passa en Angleterre et suivit les cours du collège d'Exeter. Il revint ensuite dans son pays natal et fut nommé professeur d'hébreu. On a de lui : *Censura Vulgatæ latinæ editionis Pentateuchi* (Franeker, 1620, in-4°); *Bybelsche conferencie* (Amsterdam, 1623); *Antibarbarus Biblicus* (Amsterdam, 1628). Pendant son séjour à l'université de Franeker, Amama attaqua très-énergiquement les abus qui régnaient parmi les étudiants et parvint à les réformer en grande partie.

AMANA, montagne souvent citée dans le *Cantique des cantiques*, à côté des monts Sanir et Hermon. Elle faisait partie de la chaîne de l'Anti-Liban, et de ses flancs descendaient des fleuves qui arrosaient le territoire de Damas, entre autres l'Abana ou Amana, qui doit être le Chrysorrhoas ou le moderne *Baradi*.

AMANAHEA ou **APOLLONIA**, petit État de la Guinée supérieure, qui s'étend entre les rivières d'Ancobra et d'Assinie, dans l'Afrique occidentale. Il a environ 300 kilom. de longueur et 30 kilom. de largeur seulement. Les Hollandais abordèrent les premiers sur cette côte; mais leur rapacité ayant indisposé le roi du pays, il appela les Anglais à son secours et leur permit d'installer un fort dans ses États. Ce fort, qui porte le nom d'Apollonia, est construit sur l'extrémité occidentale de la côte d'Or. Le sol est bien arrosé et très-fertile. On y récolte du maïs, des cannes à sucre et du riz, et l'on y voit de belles forêts, d'où l'on peut tirer du bois pour la construction des navires. La population se compose exclusivement de nègres, qui obéissent à un monarque absolu. Ce chef entretient une petite armée, qui lui sert contre les tribus voisines. La côte est peu abordable et, par suite, peu fréquentée par les Européens.

***AMANCE**, village de France (Haute-Saône), arrond. et à 24 kilom. de Vesoul; pop. aggl., 824 hab. — pop. tot., 928 hab. Ruines d'un château féodal.

***AMANCEY**, bourg de France (Doubs), ch.-l. de canton, arrond. et à 30 kilom. de Besançon; pop. aggl., 687 hab. — pop. tot., 721 hab.

***AMAND (SAINT-)**, bourg de France (Loir-et-Cher), ch.-l. de canton, arrond. et à 20 kilom. de Vendôme, près de la source de la Brenne; pop. aggl., 427 hab. — pop. tot., 716 hab.

***AMAND (SAINT-)** ou **SAINT-AMAND-MONTROND**, ville de France (Cher), ch.-l. d'arrond., à 44 kilom. de Bourges, entre la rive droite du Cher, la Marmande et le canal du Berry; pop. aggl., 7,426 hab. — pop. tot., 8,220 hab. L'arrond. compte 11 cant., 115 comm., 116,795 hab. Ruines du château de Montrond, sur la colline du Tertre. « Saint-Amand, dit M. Adolphe Joanne, fut fondé au commencement du XIIe siècle, au pied du château, déjà existant, de Montrond, par Ebbes VI, seigneur de Charenton. Depuis le XVIe siècle, il passa successivement dans les maisons de Sully, de Dreux, de Nevers et de Gonzague; le grand Sully l'acheta en 1605, puis le revendit en 1621 au prince de Condé. Pendant la captivité du roi Jean, les Anglais s'emparèrent de Montrond; ils en furent chassés sous Charles VI. Vers 1432, le château de Montrond et la ville de Saint-Amand furent augmentés de nouvelles fortifications. Après la mort de Henri IV, Sully se retira d'abord au château de Montrond. Le grand Condé y passa une partie de son enfance et en fit plus tard sa principale place de guerre pendant la Fronde. L'armée royale le prit en 1652 et le démantela aussitôt. »

***AMAND-LES-EAUX (SAINT-)**, ville de France (Nord), ch.-l. de canton, arrond. et à 13 kilom. de Valenciennes, dans une plaine marécageuse, au confluent de la Scarpe et de l'Elnon; pop. aggl., 7,211 hab. — pop. tot., 10,574 hab. Cette ville doit son origine à un monastère bâti en 647 par saint Amand, évêque de Tongres. Dévastée en 842 par les Normands, pillée en 1340 par Guillaume II de Hainaut, prise par Marie de Bourgogne en 1477, par le comte de Ligne en 1521, elle fut démantelée par les Français en 1667. L'abbaye de Saint-Amand était en 1789 la plus belle de tout le pays; elle a été complètement détruite, à l'exception de la porte d'entrée, et son emplacement est aujourd'hui occupé par de vastes jardins.

A 3 kilom. S.-E. de la ville, près du hameau de La Croisette, se trouve l'établissement d'eaux thermales auxquelles la ville doit son surnom et dont nous avons parlé à l'article AMAND (SAINT-), au tome Ier, page 244 du *Grand Dictionnaire*.

***AMAND-EN-PUISAYE (SAINT-)**, ville de France (Nièvre), ch.-l. de canton, arrond. et à 19 kilom. de Cosne, dans une vallée arrosée par la Vrille; pop. aggl., 1,387 hab. — pop. tot., 2,448 hab. Château remarquable, bâti vers 1540 par Antoine de Rochechouart.

AMANE, nom d'une ancienne divinité des Chaldéens, regardée comme la personnification du feu sacré. Strabon la nomme *Dæmon Persarum* (le génie des Perses). On entretenait dans son temple un feu perpétuel, et les mages y venaient tous les jours chanter ses louanges, portant de la verveine et la tête couverte de bandelettes. Certains mythologues voient dans Amane le dieu Soleil lui-même, d'autres la divinisation du mont Amanus. On l'appelait aussi **Omane**.

AMANIEU DES ESCAS, troubadour qui vécut à la cour de Jacques II, roi d'Aragon, au XIIIe siècle, et qui probablement était parent d'un Giraud d'Amanieu, chevalier gascon qui, en 1217, vint au secours du comte de Toulouse contre Simon de Montfort. Il nous reste de lui quatre pièces, dont le principal défaut est d'être très-prolixes et de contenir beaucoup de lieux communs. Le poème où il peint les tourments de l'absence est remarquable par le grand nombre de proverbes qui y sont cités et dont il nous a ainsi conservé la connaissance.

***AMANLIS**, bourg de France (Ille-et-Vilaine), canton et à 6 kilom. de Janzé, sur la rive gauche de la Seiche; pop. aggl., 240 hab. — pop. tot., 2,409 hab. Fabriques de toiles à voiles, blanchisserie de fil considérable; commerce de grains, de beurre et de toiles.

***AMANS (SAINT-)**, village de France (Aveyron), ch.-l. de canton, arrond. et à 34 kilom. d'Espalion, près de la Selve; pop. aggl., 601 hab. — pop. tot., 1,278 hab.

***AMANS-LA-LOZÈRE (SAINT-)**, bourg de France (Lozère), ch.-l. de canton, arrond. et à 22 kilom. de Mende, dans les montagnes, à 1,149 mètres d'altitude; pop. aggl., 182 hab. — pop. tot., 356 hab. Fabrique de serges et de cadis. Aux environs, belles cascades; source d'eaux minérales froides.

***AMANS-SOULT** ou **LA BASTIDE (SAINT-)**, bourg de France (Tarn), ch.-l. de canton, arrond. et à 31 kilom. de Castres, sur la rive gauche du Thoré; pop. aggl., 2,127 hab. — pop. tot., 3,471 hab. Dans l'église, on voit le tombeau du maréchal Soult, qui naquit dans ce bourg en 1769 et mourut dans un château des environs en 1851.

***AMANT-DE-BOIXE (SAINT-)**, bourg de France (Charente), ch.-l. de canton, arrond. et à 19 kilom. d'Angoulême, sur un affluent de la Charente; pop. aggl., 1,022 hab. — pop. tot., 1,732 hab. Église romane, avec crypte; restes d'un cloître du XIIIe siècle.

***AMANT-ROCHE-SAVINE (SAINT-)**, bourg de France (Puy-de-Dôme), ch.-l. de canton, arrond. et à 13 kilom. d'Ambert; pop. aggl., 469 hab. — pop. tot., 1,751 hab. Dans les environs, mines de plomb argentifère et sources d'eau ferrugineuse.

***AMANT-TALLENDE (SAINT-)**, bourg de France (Puy-de-Dôme), ch.-l. de canton, arrond. et à 18 kilom. de Clermont, sur la Veyre et la Moune; pop. aggl., 1,416 hab. — pop. tot., 1,459 hab. Sources minérales.

AMANTEA, ville du royaume d'Italie, dans la Calabre Citérieure, district de Paola, à 24 kilom. S.-O. de Cosenza; 2,800 hab. Cette ville possède un ancien château fort, quelques couvents et églises et des sources d'eaux thermales.

AMANTES, peuple de l'ancienne Pannonie, que Ptolémée nomme Ἀμαντηνοί, et qui vivait sur le territoire aujourd'hui occupé par la ville d'Agram, sur la Save.

AMANVILLERS, village situé à 12 kilom. de Metz. Un combat meurtrier fut livré dans les environs, le 18 août 1870, entre l'armée prussienne et l'armée française, commandée par le maréchal Bazaine. Nos pertes, dans cette journée, s'élevèrent à plus de 12,000 hommes, parmi lesquels plusieurs généraux et 589 officiers tués ou blessés.

AMARÂ ou **AMARÂVATI**, séjour ordinaire du dieu Indra, dans la mythologie indoue.

AMARACUS, officier de Cinyre, roi de Chypre. Chargé de la conservation des parfums, il lui arriva un jour de briser des vases qui en contenaient d'exquis, et il fut si affecté de cet accident qu'il en sécha de douleur. Les dieux eurent pitié de lui et le changèrent en une plante, la marjolaine (gr. *amarakos*).

AMARAL (J.-M. FERREIRA DO), marin portugais, né en 1805, mort à Macao en 1849. Il était aspirant de marine lorsqu'il déploya une grande valeur au siége d'Itaparica, où il fut gravement blessé (1825). Devenu officier, il se distingua sous les ordres de sir Charles Napier et se fit surtout remarquer par l'habileté qu'il déploya dans ses rapports avec les Chinois. Il fut assassiné près de Macao, à la suite d'une révolte organisée contre les Européens qui occupaient le pays.

***AMARANTE** s. f. — **Encycl.** Le nom de ce genre paraît avoir été exclusivement appliqué par les anciens à l'espèce appelée *crête-de-coq*, qu'ils ont certainement connue, et dont les magnifiques fleurs possèdent en effet, comme celles de l'immortelle, la propriété de se dessécher sans perdre leur couleur. Le nombre des espèces de ce genre paraît s'élever à cinquante environ; nous avons cité les principales, mais nous devons ajouter que plusieurs espèces nouvelles sont cultivées aujourd'hui dans les jardins paysagers, à cause de la richesse et de la variété des couleurs de leurs feuilles. Chez plusieurs d'entre elles, ces feuilles, ornées sur les bords d'un liséré d'une couleur qui tranche sur celle du fond, produisent un très-grand effet. Les feuilles de quelques autres espèces sont consommées, dans certains pays, en guise d'épinards.

Le genre *amarante* est naturel et peut être nettement caractérisé comme il suit : fleurs polygames, monoïques, tribractéolées, en épis ou en glomérules; périgone à trois ou cinq divisions; filets libres, subulés; anthères à deux cloisons; style court, à deux ou trois stigmates filiformes; graine petite, réniforme-orbiculaire, à test crustacé. Toutes les *amarantes* sont annuelles.

AMARA-SINGHA ou **AMARA-SINHA**, savant conseiller du rajah Vikramaditeya. Il vivait dans le 1er siècle avant l'ère chrétienne, et il a composé un excellent dictionnaire sanscrit, intitulé *Amarâ-Kocha* (*Trésor d'Amara*). Les mots y sont disposés par ordre de matières; ceux qui ont plusieurs significations forment une dernière section, intitulée *Nanartha-Varga*. Notre Bibliothèque nationale possède un exemplaire manuscrit de cet ouvrage important.

ÂMARÂVATI. V. ci-dessus AMARÂ.

***AMARI** (Michel). — Il fit ses études dans sa ville natale et obtint à seize ans un emploi au ministère d'État. Son père ayant été impliqué dans une conspiration et condamné à mort (1822), Michel Amari dut dès lors, par son travail, subvenir aux besoins de toute sa famille. Ayant connu quelque temps après une jeune Anglaise, il apprit l'anglais, traduisit en vers blancs le *Marmion* de Walter Scott, qu'il publia à Palerme en 1832, puis s'adonna avec ardeur à l'étude de la littérature française et anglaise, de la philosophie et de l'histoire de la Sicile. Une émeute ayant éclaté à Palerme en 1837, M. Amari, bien qu'il n'eût pris aucune part à l'agitation, fut traité comme suspect et transféré de Palerme à Naples. Pendant son séjour dans cette ville, il reprit ses travaux historiques et écrivit la *Guerra del Vespro siciliano*. Ayant obtenu d'aller voir sa famille à Palerme, il y fit imprimer cet ouvrage avec la permission des censeurs (1842); mais, au bout de quelques mois, on s'aperçut qu'en parlant de la domination française en Sicile, Amari avait fait constamment allusion à celle des Napolitains dans l'île. On interdit l'ouvrage, les censeurs furent destitués, cinq journaux qui en avaient parlé furent supprimés, et Amari, pour échapper à la persécution, s'enfuit en France. Là, il étudia l'arabe, le grec moderne, prépara son *Histoire des musulmans de Sicile* et apporta diverses modifications à sa *Guerre des Vêpres siciliennes*, qui fonda sa réputation et fut traduite en allemand et en anglais. Lors du mouvement révolutionnaire qui éclata en Sicile en janvier 1848, Amari revint à Palerme, où le gouvernement provisoire l'avait nommé professeur de jurisprudence à l'université. A son arrivée dans cette ville, il fit partie du comité révolutionnaire, devint vice-président du comité de la guerre et fut élu par Palerme membre de la Chambre des députés qui prononça la déchéance des Bourbons. Nommé peu après ministre des finances, il remplit ces fonctions jusqu'au mois d'août 1848. M. Amari fut alors envoyé à Paris pour demander au gouvernement républicain son intervention en faveur de la Sicile, mais il échoua. Les hostilités ayant recommencé en Sicile en mars 1849, il retourna à Palerme; mais lorsqu'il y arriva, la cause de la Sicile était définitivement perdue, et, le 22 avril, il dut quitter l'île et aller chercher de nouveau un refuge à Paris. M. Amari y continua ses travaux jusqu'en 1860. A cette époque, Garibaldi accomplissait son étonnante expédition de Sicile. M. Amari s'empressa de revenir dans son pays, où il devint président de la lieutenance et fut chargé du ministère des finances. En outre, Victor-Emmanuel lui donna un siége au sénat et le nomma, en juillet 1861, gouverneur de Modène. En décembre 1862, il devint ministre de l'instruction publique et conserva son portefeuille dans le ministère Minghetti (mars 1863-septembre 1864). Depuis lors, il a continué à siéger au sénat et à voter avec le gouvernement. L'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris l'a élu membre correspondant en 1857 et associé étranger en juin 1871. Outre les ouvrages précités et des articles remarquables publiés dans le *Journal asiatique*, la *Revue archéologique*, etc., on lui doit : *Quelques observations sur le droit public de la Sicile* (1848, in-8°); la *Sicile et les Bourbons* (1849, in-8°); *Post-scriptum à la* Sicile et les Bourbons (1840, in-8°); *Solvan al Mota*, d'Ibn-Djafer, traduit en anglais (Londres, 1852, 2 vol. in-8°); *Bibliotheca arabico siciliana* (1855, 3 vol. in 8°); *Istoria dei musulmani in Sicilia* (1857-1858, 2 vol. in-8°). Nous pouvons citer encore des traductions de la *Description de Palerme*, par Ebn-Hamal et du *Voyage en Sicile*, de Mohammed-Ebn-Djobaïr.

***AMARIN (SAINT-)**, ancienne ville de France (Haut-Rhin), ch.-l. de canton de l'arrond. de Belfort, sur la rive gauche de la Thurr, à 11 kilom. de Thann; 2,314 hab. Elle a été cédée à l'Allemagne par le traité de Franfort du 10 mai 1871, et fait aujourd'hui partie de l'Alsace-Lorraine (arrond. de Thann).

AMARITON (Jean), jurisconsulte français, né en Auvergne au commencement du XVIe siècle, mort en 1590. Après avoir été professeur de droit à Toulouse, il vint à Paris exercer la profession d'avocat. Il a laissé des *Commentaires sur les épîtres de Cicéron et d'Horace* (Paris, 1553) et des *Notes sur le trente-neuvième livre d'Ulpien* (Toulouse, 1554).

AMARSIAS, nom du pilote qui conduisit Thésée dans l'île de Crète, pour aller combattre le Minotaure.

***AMARYLLIS** s. f. — **Encycl.** Ce beau genre d'amaryllidées, qui comprend un très-grand nombre d'espèces, a souvent varié avec les caractères qui lui ont été assignés et peut, après les derniers travaux, être caractérisé comme il suit : spathe à une ou deux pièces, contenant des fleurs accompagnées de bractées; calice adhérent à la base de l'ovaire, à six divisions sur deux rangs; six étamines fixées sur le tube du calice; filets libres; anthères allongées, fixées par leur extrémité; style simple; stigmate trilobé; ovaire infère, à trois loges; bulbe simple, tuniqué; feuilles radicales, entourant une hampe nue. Ce genre, ainsi délimité, comprend un très-grand nombre d'espèces, dont plusieurs font l'ornement de nos jardins. Aux espèces déjà citées dans le *Dictionnaire*, il convient d'ajouter : l'*amaryllis regina*, qui nous vient du Mexique, et qui porte quatre ou cinq fleurs magnifiques, d'un rouge ponceau, et l'*amaryllis* du Cap, dont la hampe, longue de 0m,60, porte une ombelle simple, composée de 50 ou 60 grandes fleurs d'un beau rose. C'est la plus grande espèce du genre.

AMARYNCÉE, fils d'Alector, roi d'Élide. Il prêta son aide à Augias dans sa guerre contre Hercule. Son fils Diorès conduisit 10 vaisseaux au siége de Troie.

AMARYNTHIE ou **AMARYSIE**, surnom de Diane, adorée à Amarynthe.

AMARYNTHUS, un des chasseurs de la suite de Diane. Il donna son nom à la ville

d'Amarynthe, en Eubée, où Diane était adorée. ‖ Un des chiens d'Actéon.

AMASA, général dans l'armée d'Absalon, mort en 1019 av. J.-C. Il se réconcilia avec David, qui, mécontent de Joab, lui promit de lui donner le commandement général de son armée; mais Joab le fit assassiner.

AMASENUS, rivière de l'ancienne Italie, dans le Latium. Elle descendait des montagnes des Volsques, passait par Privernum, recevait l'Ufens, puis, après avoir perdu une partie de ses eaux dans les marais Pontins, se jetait dans la mer, entre Terracina et Circeii. C'est aujourd'hui l'*Amaseno*.

AMASEO (Romolo), littérateur italien, né à Udine en 1489, mort à Rome en 1552. Il fut professeur de littérature à Bologne et gagna la faveur du pape Clément VII. Paul III lui confia ensuite plusieurs missions diplomatiques, et Jules III le nomma secrétaire des brefs. On a de lui une traduction de l'*Expédition de Cyrus*, par Xénophon, et une autre de la *Description de la Grèce*, par Pausanias (Rome, 1547). Il a aussi laissé un recueil de dix-huit discours latins prononcés par lui en diverses occasions.

AMASIS, général des Perses sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe, vers 495 av. J.-C. Il commandait les troupes de pied au siége de Barce, et, ayant échoué dans plusieurs attaques, il attira les Barcéens hors de la ville, sous prétexte de traiter avec eux, puis il y fit entrer ses soldats, qui se mirent à piller et à saccager tous les quartiers.

AMASTRE, ami de Persée, suivant Valerius Flaccus. Il fut tué par Argus, fils de Phryxus. ‖ Fils d'Hippotas et compagnon d'Énée. Il fut tué par Camille.

AMASTRIS, fille d'Oxathre, frère de Darius Codoman, au IVe siècle av. J.-C. Alexandre lui fit épouser Craterus; mais elle le quitta ensuite, avec le consentement d'Alexandre, pour épouser Denys, tyran d'Héraclée, dont elle eut deux fils et une fille. Après la mort de Denys, elle gouverna Héraclée, comme tutrice de ses fils, et elle se remaria avec Lysimaque, roi de Thrace; puis elle retourna à Héraclée et fonda une ville à qui elle donna son nom. Mais lorsque ses fils furent devenus grands, ils la firent mourir.

AMAT (Félix), historien ecclésiastique, né dans le diocèse de Barcelone en 1750, mort dans un couvent de franciscains en 1824. En 1803, Charles IV le nomma abbé de Saint-Ildefonse et archevêque de Palmyre. Il a laissé : *Tratado de la iglesia da Jesu Cristo* (Madrid, 1793-1803, 12 vol. in-4°); *Observaciones sobre la ipotestad eclesiastica* (Barcelone, 1817-1823, 3 vol. in-8°); *Seis cartas á Irenico* (Barcelone, 1817); *Deberes del Cristiano en tiempo de revolucion* (Madrid, 1813).

***AMAT** (Paul-Léopold). — Léopold Amat avait fondé à Alger, en 1850, une librairie musicale qui n'eut point le succès sur lequel il comptait. Au bout de trois ans, il abandonna son établissement et revint à Paris. Il administra le théâtre des Bouffes-Parisiens (1855-1856), puis il obtint le privilége du théâtre Beaumarchais (1856); mais il ne put réunir les capitaux nécessaires pour l'exploiter. En 1860, Léopold Amat reçut la croix de la Légion d'honneur. Parmi ses romances les plus populaires, nous citerons : la *Fleur fanée*, la *Feuille et le serment*, *Tu m'oublieras*, etc. Il est mort à Nice en octobre 1872.

AMAT (Henri), homme politique français, né à Marseille en 1815. Reçu licencié en droit, il se fit inscrire comme avocat au barreau de sa ville natale, où il prit rang parmi les républicains et les libres penseurs. En 1849, il fonda le cercle politique de la rue Paradis, qui compta en peu de temps 6,000 membres et qui rendit de grands services lors de l'épidémie cholérique. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, M. Amat fut frappé par les proscripteurs, et il alla se réfugier en Italie. De retour à Marseille, il résolut d'organiser contre l'Empire une opposition légale, contribua au réveil de l'esprit public et fut élu en 1865 membre du conseil municipal. Grâce à son initiative et à son énergie, il parvint à faire rétablir dans les comptes une régularité dont la municipalité avait perdu l'habitude, fit créer des bibliothèques communales, augmenter le budget de l'instruction primaire, et il obtint que les séances du conseil fussent l'objet d'un compte rendu public. La population marseillaise, qui l'avait vu à l'œuvre, le porta sur la liste de ses représentants le 8 août 1871, et il fut élu député des Bouches-du-Rhône, le quatrième sur onze, par 47,371 voix. M. Amat alla siéger dans les rangs de la gauche républicaine. Il vota contre les préliminaires de paix, contre l'abrogation des lois d'exil, contre la validation de l'élection des princes d'Orléans, contre le pouvoir constituant de l'Assemblée, contre la pétition des évêques. Il fut un des signataires de la proposition Rivet, demanda l'élection des maires par les conseils municipaux dans toutes les communes, proposa un emprunt de 0 fr. 25 par 1,000 sur le capital et combattit le système des emprunts avec prime. M. Amat se prononça pour le retour de l'Assemblée à Paris, pour la dissolution, contre la loi relative à la municipalité de Lyon. Le 24 mai 1873, il appuya M. Thiers, puis il vota constamment contre le gouvernement de combat, notamment au sujet de la circulaire Pascal et de la liberté des enterrements civils. Le 19 novembre 1873, il fit partie des adversaires du septennat; puis il contribua à la chute du cabinet de Broglie, appuya les propositions Périer et Maleville (juillet 1874), vota la constitution du 25 février 1875 et se prononça contre la loi de l'enseignement supérieur faite au profit des cléricaux. M. Amat suivit la ligne politique, pleine de prudence et de modération, qui devait amener la fondation de la République. Lors des élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, il échoua à Marseille et il est rentré dans la vie privée.

AMATH, AMATHA, HAMATH ou **ÉMATH**, orthographes diverses d'un même nom appliqué à plusieurs villes anciennes, dérivé d'un mot hébreu signifiant *qui est chaud*, et désignant spécialement des *eaux chaudes*. Ainsi il y avait une ville de ce nom dans la Palestine, anciennement fondée par les Amathéens et faisant partie de la demi-tribu de Manassé. Elle était située au delà du Jourdain, près de Gadara, et il s'y trouvait des bains d'eaux chaudes. ‖ Ancienne ville de Palestine, de la tribu de Nephtali. Selon le IIe *Livre des Rois*, les habitants de cette ville furent envoyés par Salmanasar dans le pays de Samarie, pour remplacer les habitants qui avaient été transportés en Assyrie. ‖ Ancienne ville de la Syrie, sur l'Oronte. V. ÉMÈSE, au tome VII, et HAMAH, au tome IX.

AMATHÉENS, ancien peuple qui habitait la Palestine avant l'arrivée des Israélites. Ils descendaient, suivant les traditions bibliques, d'Amath ou Hamath, un des fils de Chanaan, et occupaient le territoire de la ville d'Amath, de la tribu de Nephtali. Chassés par les Israélites, ils se retirèrent en Syrie.

AMATHUS, un des fils d'Hercule et d'Echidna. Il passe pour avoir donné son nom à la ville d'Amathonte, dans l'île de Chypre, que certains mythographes font dériver d'Amathuse, mère de Cinyre.

***AMATI** (André), célèbre luthier de Crémone, chef de la famille des Amati, si renommée au XVIe et au XVIIe siècle, né à Crémone dans les premières années du XVIe siècle, mort dans la même ville vers 1577. Il appartenait à une famille d'ancienne noblesse, dont il est question dès l'an 1006 dans les annales de sa ville, et il acquit dans l'art du luthier une célébrité qui fit rechercher ses violons par les principaux amateurs de son temps et par presque tous les souverains. On connaît de lui : un violon à trois cordes, signé et daté de 1546, recueilli dans la précieuse collection d'instruments du comte Corio de Salabue, à Milan; une viole moyenne (*viola bastarda*), que possédait en 1789 le baron de Bagge, datée de 1551, plus vingt-quatre violons fabriqués par lui pour la musique de chambre du roi de France Charles IX; douze étaient de grand patron et douze plus petits. Il avait aussi confectionné, pour le même souverain, six violes et huit basses. « Cartier, qui a vu deux de ces violons, dit Fétis, affirme que rien ne surpasse la perfection de leur travail. Ils étaient revêtus d'un vernis à l'huile d'un ton doré, avec des reflets d'un brun rougeâtre. Sur le dos de l'instrument, on avait peint les armes de France, composées d'un cartel renfermant trois fleurs de lis sur un champ d'azur, entourées du collier de Saint-Michel, surmontées de la couronne royale fleurdelisée et supportées par deux anges. Deux colonnes entourées de liens en ruban blanc, avec cette devise : *Justice et piété*, étaient placées aux deux côtés des armoiries et surmontées aussi de couronnes royales que portaient des anges; la tête de ces instruments était décorée d'une sorte d'arabesque dorée, d'un goût fort élégant. Cartier et M. de Boisjelou conjecturent que les violons de grand patron étaient destinés à la musique de la chambre et que les autres servaient pour les bals des petits appartements de la cour. Au reste, il est bon de remarquer que ces violons n'ont jamais servi dans la chapelle de Charles IX, car ce n'est que sous le règne de Louis XIV que ces instruments, particulièrement les violons, ont été introduits dans la musique de la chapelle des rois de France. » Les violons d'André Amati sont excessivement rares; ceux que l'on connaît ont beaucoup souffert et ont été maladroitement restaurés. — Son frère, Nicolas AMATI, qu'il s'associa dans la dernière moitié de sa carrière, est surtout connu par ses excellentes basses de viole. Toutes portent son nom et sont datées de 1568 à 1586. On n'a pas d'autre renseignement biographique sur ce luthier, qui, probablement un peu plus jeune qu'André, lui survécut au moins une dizaine d'années.

***AMATI** (Antoine), célèbre luthier crémonais, fils d'André, né à Crémone vers 1550, mort dans la même ville vers 1640. Il avait adopté les patrons de son père, mais il fabriqua un nombre plus considérable de petits violons que de grands. Cartier possédait un de ceux qu'il confectionna pour Henri IV, et dont Fétis donne la description suivante : « Cet instrument est une rareté historique du plus grand prix. Son patron est de grande dimension; le filet qui l'entoure est en écaille. Son vernis, à l'huile, est brillant comme de l'or. La table inférieure est décorée des armoiries de France et de Navarre, entourées des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, que surmonte la couronne de France. De chaque côté des armoiries se trouve la lettre H émaillée d'outremer et parsemée dans ses jambages de fleurs de lis en or. Elle est traversée par la main de justice et le sceptre; une couronne, soutenue par une épée, semble se poser dessus. Au coin de la table d'harmonie sont aussi des fleurs de lis en or, et sur les éclisses se trouve la légende : *Henri IV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre*. Cet instrument porte la date de 1595.

« Les petits violons d'Antoine Amati, d'une qualité de son douce et moelleuse, n'ont pu être surpassés sous ce rapport. Malheureusement, ce son si pur et si doux a peu d'intensité. Antoine chercha à balancer l'exiguïté du patron et le peu d'élévation des éclisses par la hauteur et l'étendue des voûtes. Les épaisseurs de la table, considérables au centre, diminuent progressivement jusqu'aux extrémités dans toute l'étendue de la circonférence. La chanterelle et la seconde corde des instruments de cet artiste rendent un son brillant et argentin; la troisième est moelleuse et veloutée, mais la quatrième est faible. On attribue généralement ce défaut à l'absence de proportion entre les épaisseurs et la capacité. Pour y porter remède autant qu'il est en leur pouvoir, les luthiers de nos jours à qui l'on confie ces instruments pour les monter élèvent souvent un peu plus le chevalet vers la quatrième qu'ils ne le font aux violons de Stradivari et de Guarneri. »

Les violons d'Antoine Amati sont datés, les plus nombreux, de 1591 à 1619. Cartier dit en avoir vu un daté de 1638, et qui avait dû être fabriqué pour Louis XIII. C'était une basse de viole du plus grand patron, entièrement parsemée de fleurs de lis en or, avec des armoiries, le signe de la Balance, deux LL mises à dos et le chiffre XIII couronné. Antoine, s'il était l'auteur de cet instrument, avait alors plus de quatre-vingts ans et ne dut pas beaucoup survivre à cette œuvre.

***AMATI** (Jérôme), luthier, frère du précédent, né à Crémone vers 1555, mort vers 1638. Il fut associé à Antoine Amati jusqu'en 1624 environ. Les violons qu'ils ont fabriqués ensemble portent cette inscription : *Antonius et Hieronymus Amati Cremonæ Andreæ fil.* Celui de Henri IV, dont nous avons parlé dans la biographie d'Antoine, appartenait à cette série. Postérieurement à 1624, Jérôme, s'étant marié, se sépara de son frère et signa seul ses productions; on en connaît un assez grand nombre, et, généralement, les amatis qu'on trouve dans le commerce sont de lui. Il ne s'en tint pas toujours, comme son frère, aux modèles d'André, leur père; quelques-uns de ses patrons sont plus grands. Il approcha quelquefois d'Antoine pour le fini; mais, en somme, les instruments qu'il a fabriqués seul sont inférieurs.

***AMATI** (Nicolas), célèbre luthier, fils du précédent, né à Crémone en 1596, mort dans la même ville en 1684. Il arriva, dans sa longue carrière, au même degré de perfection que le chef de la famille, André Amati; c'est assez dire le prix qu'ont aujourd'hui les instruments sortis de ses mains. « Il changea peu de chose, dit Fétis, aux formes et aux proportions adoptées dans sa famille; les éclisses de ses violons sont seulement plus élevées. Les troisième et quatrième cordes sont excellentes dans ses violons de grand patron; la chanterelle sonne bien; mais la seconde est souvent nasale, principalement au *si* et à l'*ut*. On croit que l'abaissement précipité de l'épaisseur de la table vers les flancs est la cause de ce défaut. Quoi qu'il en soit, ces instruments sont fort recherchés et ne sont pas communs. En Angleterre, les violons de cet artiste ont un prix très-élevé, quand ils sont bien conservés. En France, ils sont moins recherchés, parce que leur sonorité est trop faible pour la musique de l'époque actuelle. Cependant, il existe des instruments d'une perfection exceptionnelle construits par cet artiste. Tel est le violon de Nicolas Amati possédé par M. Alard. Leur qualité est le moelleux et le velouté. Un violon sorti de ses mains, et qui portait la date de 1668, se trouvait à Milan, dans la collection du comte Corio de Salabue. »

Nicolas Amati eut de sa femme, Lucrèce Pagliari, deux fils, dont l'un, JEAN-BAPTISTE, se fit prêtre et mourut vers 1706; l'autre, Jérôme AMATI, suivit la profession qui était depuis si longtemps en honneur dans la famille. Sans égaler son père, il a construit des violons excellents et encore très-estimés; ce fut le dernier des Amati luthiers. Nicolas a surtout perpétué son art en formant des élèves, parmi lesquels brillent au premier rang Stradivarius et Guarnerius.

Quelques autres Amati paraissent se rattacher à la même famille, mais ils n'appartenaient pas à la branche principale. Ce sont : Joseph AMATI, luthier à Bologne au commencement du XVIIe siècle. Il a construit des violons et des basses qu'on trouve en petit nombre dans les cabinets des curieux et qui ont les mêmes qualités de son que ceux des précédents. — Antoine et Angelo AMATI, facteurs d'orgues, vers 1830, se rattachaient également peut-être à la même filiation; ils ont construit les orgues d'un certain nombre d'églises lombardes.

AMATIUS (Caïus), citoyen romain, qui, en qualité de petit-fils de Marius, prétendit avoir des droits à l'héritage de César. Il se mit à la tête d'une troupe populaire et donna lieu à des scènes de désordre; mais Antoine le fit arrêter et donna l'ordre qu'on l'étranglât dans sa prison.

AMATO (Jean-Antoine D'), dit **le Vieux**, peintre italien, né à Naples en 1475, mort en 1555. Les tableaux à l'huile et les fresques qu'il composa pour les églises de Naples rappellent la manière du Pérugin. Avant de commencer une peinture, Amato, qui était très-religieux, avait l'habitude de communier, et il n'a jamais voulu introduire des figures nues dans ses tableaux.

AMATUS LUSITANUS ou **AMATO le Portugais** (Joannes-Rodericus), médecin, né à Castel-Branco en 1511, mort en 1568. Il étudia et pratiqua la médecine et la chirurgie à Salamanque. Ensuite il voyagea en France, dans les Pays-Bas et en Italie. En 1547, il enseignait la médecine à Ferrare et il disait lui-même avoir disséqué douze cadavres humains dans cette ville; car il ne cessait d'encourager les études anatomiques. Il était juif, et, après l'avénement du pape Paul IV, il fut obligé, pour échapper à la persécution, de s'enfuir à Salonique, où il passa les dernières années de sa vie. On doit à Amatus les ouvrages suivants : *Exegemata in priores duos Dioscoridis de materia medica libros* (Antwerpiæ, 1536, in-4°); *In Dioscoridem Anazarbæum commentatio* (Lyon); *Curationum medicalium centuriæ septem, quibus præmittitur commentatio de introïtu medici ad ægrotantem, deque crisi et diebus criticis* (Venise, 1557, in-8°; Lyon, 1560, etc.).

***AMAURY-DUVAL** (Eugène-Emmanuel). — Son nom véritable est Eugène-Emmanuel-Amaury **Pineu-Duval**. Outre les ouvrages de lui que nous avons cités au tome Ier, on lui doit un grand nombre de portraits exposés de 1833 à 1867, des études, des tableaux historiques, etc. Nous citerons particulièrement : *Berger grec* (1834); les portraits d'*Alexandre Duval*, de *Barre* (1840); une *Tête d'ange* (1841); les portraits de *Geoffroy* et de *M. Burthe* (1852); la *Tragédie*, portrait de *Rachel* et quatre cartons représentant des sujets de peinture exécutés à Saint-Germain-en-Laye (1855); le *Sommeil de l'Enfant Jésus*, *Tête de jeune fille* (1857); portrait d'*Alphonse Karr* (1859); portrait d'*Emma Fleury*, de la Comédie-Française (1861); *Naissance de Vénus* (1863); *Étude d'enfant* (1864); *Daphnis et Chloé* (1865); *Psyché*, portrait du général *de Brayer* (1867). Depuis lors, M. Amaury-Duval n'a rien envoyé à nos expositions. Cet artiste, au talent délicat et distingué, a obtenu une médaille de 2e classe en 1838, de 1re classe en 1839, la croix de chevalier de la Légion d'honneur en 1845 et celle d'officier en 1865.

AMAUTA s. m. (a-mo-tâ). Hist. Membre d'une secte de philosophes, sous le règne des Incas, au Pérou.

— **Encycl.** Suivant Moréri, les *amautas* formaient une secte de philosophes ou savants, fondée par l'inca Rocca, à Cuzco, dans le but d'instruire les princes et les nobles, à l'exclusion des autres classes de la nation. Les *amautas* enseignaient les préceptes et les cérémonies de la religion, l'histoire, la politique, l'art militaire, la philosophie, la poésie, l'astronomie. Ils composaient aussi des espèces de comédies, qui étaient représentées dans les fêtes solennelles. Cependant, au temps de la conquête des Espagnols, ils n'avaient pas encore l'usage de l'écriture, et il est difficile de comprendre comment ils pouvaient enseigner tant de choses.

AMAXIKI, ville de Grèce, capitale de l'île Sainte-Maure ou Leucade, une des îles Ioniennes; 4,000 hab. environ. Sa position est insalubre et son aspect misérable.

***AMAZONES** (fleuve des). — On l'appelle aussi l'Amazone ou Maragnon. Il reçoit plus de 200 affluents, dont plusieurs sont de grandes rivières. Il ne forme pas de delta; ses eaux refoulent devant elles, à plus de 300 kilom. au large, les flots de l'Océan. Depuis le 7 septembre 1867, la navigation du fleuve est ouverte aux navires marchands de toutes les nations jusqu'à la frontière extrême du Brésil. Un service de bateaux à vapeur est organisé depuis Para jusqu'à Tabatinga; une compagnie péruvienne reprend les voyageurs à Tabatinga et les conduit jusqu'à Yurimaguas. De Para à Yurimaguas on compte 4,473 kilom.

AMBACTE s. m. (an-ba-kte). Hist. Homme d'armes gaulois qui s'attachait à son chef et se dévouait pour lui jusqu'à la mort. On disait aussi SOLDURIER. V. ce mot au tome XIV du *Grand Dictionnaire*. ‖ Féod. Client, comte, officier.

AMBALISCHEN, nom d'un rajah de la race du Soleil, célèbre dans la mythologie indoue. Il professait une telle vénération pour le culte de Vichnou, que ce dieu, pour le récompenser, lui fit don d'une arme terrible, qui devait, à son commandement, exterminer ses ennemis. Un jour, qui était le douzième de la lune, jour où, selon l'usage, il offrait un repas aux brahmes, ayant d'ailleurs jeûné le neuvième jour, ainsi que l'exigeait la loi, il vit venir à lui, au moment où il allait prendre son repas, le patriarche Durwasen, qui lui demanda de le partager.

Le rajah le reçut avec les plus grands honneurs, commanda qu'on le conduisît d'abord au bain et attendit son retour pour se mettre à table. Mais le patriarche resta si longtemps au bain, que le douzième jour s'écoula sans qu'il fût de retour, et Ambalischen ne put résister au besoin qu'il éprouvait de boire un peu d'eau. De retour enfin, Dururwanen fut froissé de ce manque d'égards, et dans sa fureur il s'arracha un cheveu qu'il jeta à terre et duquel sortirent des monstres qui s'élancèrent sur le rajah. Mais celui-ci invoqua Vichnou, et aussitôt l'arme redoutable qu'il avait reçue du dieu extermina les monstres et eût mis à mort Dururwanen lui-même s'il ne se fût enfui. Le patriarche alla vainement implorer la protection de Brahmâ, de Siva et de Vichnou contre le ressentiment d'Ambalischen; il lui fut répondu que les mérites de ce dernier liaient la puissance des dieux et qu'ils ne pouvaient agir contre lui; qu'il n'avait qu'une chose à faire, implorer son pardon de celui qu'il avait offensé. Dururwanen le fit, et dès ce moment Ambalischen devint pour lui un ami généreux.

***AMBARÈS-ET-LA-GRAVE**, bourg de France (Gironde), canton et à 4 kilom. du Carbon-Blanc; pop. aggl., 1,670 hab. — pop. tot., 2,782 hab. Vins estimés.

***AMBASSADE** s. f. — *Année des ambassades*, Nom donné par les musulmans à l'année 630, qui suivit la prise de La Mecque, et dans laquelle Mahomet reçut des députations d'un très-grand nombre de tribus arabes soumises à sa domination.

AMBATO, ville de la république de l'Equateur, dans l'Amérique du Sud, à 75 kilom. S. de Quito, sur le torrent Ambato, par 1° 14′ de latit. S. et 80° 45′ de longit. O., ch.-l. de la prov. de Tunguragua; 10,000 hab. Cette ville fait un commerce important de grains et de cochenille. Elevée au milieu d'une campagne fertile, elle possède de nombreux troupeaux. Elle fut entièrement incendiée en 1698 par une éruption du Cotopaxi, volcan voisin, puis ensevelie vers la même époque sous une couche de boue vomie par un autre volcan. Elle sut, grâce au courage et à l'esprit industrieux de ses habitants, se relever de ses ruines, et elle présente aujourd'hui un aspect des plus florissants.

***AMBAZAC**, bourg de France (Haute-Vienne), ch.-l. de canton, arrond. et à 18 kilom. de Limoges, sur le Coqui, affluent du Taurion, station du chemin de fer d'Orléans à Limoges; pop. aggl., 366 hab. — pop. tot., 3,231 hab.

AMBERG, ville d'Allemagne (Bavière), à 55 kilom. de Ratisbonne, sur les deux rives de la Vils, ch.-l. du cercle de son nom, ancienne capitale du haut Palatinat; 8,000 hab. Siége d'une cour d'appel; lycée académique, gymnase, séminaire théologique; bibliothèque; arsenal; manufactures d'armes à feu et de porcelaine. Dans les environs, fonderies et forges de fer. En 1796, l'archiduc Charles y battit Jourdan.

***AMBÉRIEU**, ville de France (Ain), ch.-l. de canton, arrond. et à 43 kilom. de Belley, au pied du Jura, sur l'Albarine, au point d'intersection des lignes de Bourg et de Lyon à Genève; pop. aggl., 1,391 hab. — pop. tot., 2,954 hab.

***AMBERT**, ville de France (Puy-de-Dôme), ch.-l. d'arrond., à 86 kilom. de Clermont, sur la Dore; pop. aggl., 3,588 hab. — pop. tot., 7,625 hab. L'arrond. compte 8 cant., 54 comm., 81,318 hab. Fabrication de toiles pour la marine; féculeries, amidonneries, ateliers pour le moulinage et le polissage de la soie; fabriques de coffrets pour confiseurs. Ambert fut fondée, si l'on en croit la tradition, par une colonie de Phocéens, environ un siècle av. J.-C. Les seigneurs de Livradois, dont elle était la capitale, lui accordèrent une charte de commune en 1239. En 1577, elle tomba au pouvoir des protestants, commandés par le capitaine Merle, mais elle ne tarda pas à rentrer aux mains des catholiques.

AMBERT (Joachim-Marie-Jean-Jacques-Alexandre-Jules), général et écrivain français, né à Chillas, près de Cahors (Lot), en 1804. De même que son père, qui avait été général, il suivit la carrière des armes, fut admis à dix-huit ans à l'École de Saint-Cyr, d'où il sortit en 1823 avec le grade de sous-lieutenant, prit part à la guerre d'Espagne, puis fit la campagne de Belgique et servit en Algérie. Ayant obtenu de nombreux congés, M. Ambert parcourut une partie de l'Europe, visita les Antilles et l'Amérique du Nord, et se fit remarquer en publiant soit des ouvrages, soit des articles dans des journaux, tels que le *National*, le *Siècle*, le *Courrier français*, le *Spectateur militaire*, le *Messager*, etc. M. Joachim Ambert était lieutenant-colonel lorsqu'il fut élu dans le Lot représentant du peuple à la Constituante (1848). Il y joua un rôle effacé, appuya la politique de réaction inaugurée par Louis Bonaparte, fut réélu député à l'Assemblée législative (1849), mais donna bientôt sa démission pour reprendre du service actif. Nommé colonel en avril 1850, il fut promu général de brigade en 1857, commandeur de la Légion d'honneur en 1860 et devint, en 1866, conseiller d'Etat en service ordinaire. Depuis la révolution du 4 septembre 1870, M. Ambert est rentré dans la vie privée. On lui doit les ouvrages suivants : *Esquisses historiques et pittoresques des différents corps de l'armée* (Saumur, 1835, in-fol.); *Essais en faveur de l'armée* (1839, in-8°); *Colonne Napoléon. Histoire des événements militaires qui se rattachent à ce monument* (Boulogne, 1842, in-8°); *Eloge du maréchal Moncey* (1842); *Duplessis-Mornay* (1847, in-8°); *Soldat* (1854, in-8°); *Gendarme* (1860, in-12); *Gens de guerre* (1863, in-12); le *Baron Larrey* (1863, in-12); *Réponse aux attaques dirigées contre l'arme de la cavalerie* (1863, in-8°); *Etudes tactiques* (1865, in-8°); *Progrès de l'artillerie* (1866, in-8°); *Histoire de la guerre de 1870-1871* (1873, in-8°).

***AMBIALET**, village de France (Tarn), canton et à 10 kilom. de Villefranche-d'Albigeois, sur un isthme étroit, à l'entrée d'une presqu'île du Tarn; pop. aggl., 232 hab. — pop. tot., 2,833 hab. C'était, au moyen âge, le siége d'une vicomté, avec château très-important.

AMBIANUM, nom latin d'AMIENS.

AMBIENS, peuple de la Gaule Belgique. V. AMBIANI, au tome Ier du *Grand Dictionnaire*.

Ambigu-Comique (THÉÂTRE DE L'), théâtre de Paris, sur le boulevard Saint-Martin. La salle actuelle date seulement de 1828; le théâtre de l'Ambigu avait été fondé longtemps avant, en 1769, sur le boulevard du Temple, par Audinot, célèbre acteur de la Comédie-Italienne. Ce ne fut d'abord qu'un simple théâtre de marionnettes, et il obtint ensuite de faire jouer des enfants. Les *Mémoires* de Bachaumont, à la date de 1770, constatent son succès en ces termes : « Les amateurs sont enchantés de voir la foule se porter à l'Ambigu-Comique pour y applaudir une troupe d'enfants qui y font fureur; ils espèrent que cette troupe deviendra une espèce de séminaire où se formeront des sujets d'autant meilleurs qu'ils annoncent déjà des dispositions décidées et donnent les plus grandes espérances; mais les partisans des mœurs gémissent sincèrement sur cette invention qui va les corrompre jusque dans leur source et qui, par la licence introduite sur cette scène, en forme autant une école de libertinage que de talents dramatiques. » En 1771, Mme Du Barry, qui cherchait à distraire par tous les moyens possibles l'« inamusable » Louis XV, eut l'idée de faire venir à Versailles Audinot et sa jeune troupe. La représentation eut lieu; elle se composa de : *Il n'y a plus d'enfants*, comédie en prose, par Nougaret; la *Guinguette*, ambigu-comique de Plainchesne; le *Chat botté*, ballet pantomime d'Arnault, et la *Fiancée*, « contredanse très-polissonne, » dit Bachaumont, qui ajoute : « Mme Du Barry s'amusait infiniment et riait à gorge déployée. Le roi souriait quelquefois. En général, ce divertissement n'a pas paru l'affecter beaucoup. » Quoi qu'il en soit, les affaires d'Audinot prospérèrent au point qu'il songea à agrandir son cadre et inaugura bientôt la pantomime à grand spectacle, avec combats réglés, ballets et changements à vue. Il en résulta de la part de l'Opéra, jaloux de ses priviléges, une réclamation qui, bon gré, mal gré, aboutit à une indemnité de 12,000 livres, payée par Audinot, heureux d'en être quitte à ce prix. Une campagne brillante, pendant laquelle virent successivement le jour de la rampe les *Quatre fils Aymon*, la *Forêt Noire*, le *Capitaine Cook*, le *Masque de fer*, etc., permit à Audinot de se construire une salle neuve, plus vaste et plus élégante; l'architecte Célerier éleva alors cette salle, qu'on pouvait croire définitive, à peu de distance du théâtre actuel. *L'Almanach des théâtres* de 1791 en parle ainsi : « C'est une des plus belles et des plus vastes du royaume; l'intérieur est construit dans le goût gothique. La société y est mieux composée que dans la plupart des spectacles du boulevard. » Audinot, devenu millionnaire, céda la direction du nouveau théâtre à Corsse, à la fois auteur et comédien. *Madame Angot au sérail de Constantinople*, le *Jugement de Salomon*, *Tekeli*, les *Francs-juges*, la *Forêt d'Hermanstadt*, *Harriadan Barberousse*, la *Femme à deux maris*, *Calas*, *Thérèse* ou l'*Orpheline de Genève*, etc., furent joués avec un énorme succès. L'Ambigu jouait alors indistinctement et quelquefois simultanément les mélodrames les plus sombres et les farces les plus désopilantes. A la mort de Corsse, Mme de Puisay, son associée, résigna la direction entre les mains d'Audinot fils, qui s'adjoignit Franconi et Sempart, et *Cardillac*, l'*Auberge des Adrets*, *Lisbeth* ou la *Fille du laboureur*, le *Songe et le belvédère* continuèrent brillamment la série non interrompue des succès de la précédente direction. Un événement désastreux l'arrêta en pleine prospérité : le 13 juillet 1827, pendant une répétition, le feu se déclara au théâtre et l'Ambigu fut réduit en cendres. La direction ne se découragea pas, acquit l'hôtel Murinais, situé boulevard Saint-Martin, et, sur son emplacement, les architectes Hittorf et Lecointe construisirent la salle actuelle, dont l'inauguration eut lieu le 8 juin 1828. L'acquisition avait coûté 385,515 francs; les travaux atteignirent le chiffre de 1,347,944 fr. Les planchers furent construits en fer et maçonnés en brique, et un rideau mobile en treillis de fer fut disposé de manière à séparer la scène de la salle en cas d'accident. Gosse, Jouanès et Desfontaines exécutèrent la décoration de la salle. Deux ans après cette inauguration (1830), la direction de l'Ambigu passa aux mains de M. de Cès-Caupenne; les principales œuvres représentées sous cette direction furent : le *Festin de Balthazar*, *Caravage*, l'*Officier bleu*, par Paul Foucher; le *Facteur* (1834), par MM. Charles Desnoyers, Boulé, Charles Pothier; *Nabuchodonosor*, *Glenarvon*, de Félicien Mallefille; *Ango*, de Félix Pyat (1835); *Héloïse et Abailard*, d'Anicet Bourgeois et Francis Cornu; enfin le *Fils du bravo*, *Hermann l'ivrogne* et *Gaspardo le pêcheur*, de Bouchardy (1837), pièces qui placèrent définitivement l'Ambigu au premier rang des scènes du boulevard. A M. de Cès-Caupenne succédèrent, en 1838, MM. Cormon et Crussols, qui se retirèrent eux-mêmes devant MM. Cormon et Dennery; ces derniers furent remplacés par une direction Cormon, Dutertre et Chabot de Bouin. Deux drames à succès furent seuls représentés durant ces mutations diverses : le *Naufrage de la Méduse* et *Lazare le pâtre*. Sous la direction d'Antony Béraud, qui prit date en 1841, l'Ambigu monta tour à tour : *Paris la nuit*, de Cormon; *Paul et Virginie*, les *Jumeaux béarnais*, de Paul Foucher; les *Bohémiens de Paris*, de Dennery et Granger; l'*Abbaye de Castro*, la *Lescombat*, l'*Ouvrier*, de Frédéric Soulié; et enfin les *Mousquetaires* et la *Closerie des Genêts*, deux drames qui, à eux seuls, eussent suffi pour faire la fortune d'un théâtre et qui, souvent repris depuis cette époque, ont toujours réussi à conjurer des catastrophes financières. Après la retraite d'Antony Béraud, les artistes de l'Ambigu se constituèrent en société et continuèrent eux-mêmes l'exploitation. Leurs efforts furent récompensés par plus d'un succès éclatant : *Louis XVI et Marie-Antoinette*, *Napoléon et Joséphine*, le *Roi de Rome*, le *Juif errant*, les *Quatre fils Aymon*, *Notre-Dame de Paris* continuèrent la tradition des drames à grand spectacle que nous avons énumérés plus haut. M. Charles Desnoyers, nommé directeur en juin 1852, fut moins heureux; les succès de la *Case de l'oncle Tom* et de la *Prière des naufragés* n'empêchèrent pas le théâtre de péricliter. En 1858, après la mort subite de Ch. Desnoyers, M. de Chilly se chargea de cette lourde succession; le *Martyre du cœur*, de M. Victor Séjour; les *Fugitifs*, de MM. Anicet Bourgeois et Ferdinand Dugué; le *Maître d'école*, le *Vieux caporal* et le *Marchand de coco*, trois drames où tout Paris alla admirer la vieillesse de Frédérick Lemaître; *Fanfan la Tulipe* et le *Compère Guillery*, où Mélingue fit une rentrée éclatante, consolidèrent de nouveau la fortune compromise de l'Ambigu. Des reprises ingénieuses, telles que celle de la *Vie de Bohème*, de Murger, continuèrent à attirer la foule; la *Sorcière*, la *Dame de Montsoreau* mirent le sceau au succès de M. de Chilly, qui put se retirer avec un gros bénéfice, dû tant à son habileté incontestable, bien qu'un peu routinière, qu'à sa parcimonie, que les petits journaux de l'époque s'amusèrent à tourner en ridicule. En 1860, M. de Chilly céda la direction à M. Faille, artiste recommandable du théâtre, mais sous lequel, malgré ses louables efforts, aucune victoire éclatante ne fut remportée par l'Ambigu. Mentionnons néanmoins les *Deux Diane*, de M. Meurice. M. Faille abandonna à son tour la direction à MM. Billion et Dumaine, sous l'administration desquels furent joués : le *Dompteur*, *Henri de Lorraine*, la *Charmeuse*, une reprise de *Grandeur et décadence de M. Prudhomme*, l'*Arracheur de dents*, de M. Brisebarre (1867-1871); *Lise Tavernier*, de M. A. Daudet; la *Vagabonde*, le *Drame de Gondo*, le *Portier du no 15*, le *Roi des écoles*, le *Forgeron de Châteaudun*, le *Centenaire* (1872); la *Dépêche*, le *Lâche*, *Tabarin*, les *Postillons de Fougerolles*, le *Parricide*, le *Borgne*, *Canaille et Cie* (1873); le *Secret de Rocbrune*, la *Lettre rouge*, l'*Amant de la lune*. En septembre 1874, une direction nouvelle, celle de M. Hostein, succéda à celle de M. Billion, qui avait été surtout renommée pour sa parcimonie. Le théâtre fut remis à neuf, des décors furent commandés exprès pour les pièces jouées, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps sur cette scène, et l'*Officier de fortune*, grand drame en cinq actes, inaugura cette ère nouvelle. On joua ensuite *Cocagne*, qui sombra à la quinzième représentation (décembre 1874), puis *Rose Michel*, l'*Affaire Coverley*, la *Vénus de Gordes* et le *Fils de Choppart* (1875). Cette même année, M. Roques avait succédé à M. Hostein.

AMBIKÂ, mère de Dhritarâchtra, dans la mythologie indienne.

AMBITIOSA RECIDET ORNAMENTA (*Il retranchera les ornements ambitieux*), Précepte d'Horace, dans l'*Art poétique* (v. 447). Parmi les devoirs du critique au jugement duquel est soumise une pièce de vers, Horace place avec raison ce souci de retrancher ce qui est de trop, les développements inutiles, les images exubérantes, d'émonder un style trop touffu :

Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes;
Culpabit duros; incomptis allinet atrum
Transverso calamo signum; ambitiosa recidet
Ornamenta; parum claris lucem dare coget.

« Le juge prudent et éclairé reprendra les vers faibles, signalera ceux qui sont durs, marquera d'une barre transversale ceux qui manquent d'élégance, retranchera les ornements ambitieux, forcera d'éclaircir les passages obscurs. »

AMBIZA, général arabe, né dans la seconde moitié du VIIe siècle, mort en 725. Il était gouverneur de l'Espagne pour le calife Yezid, lorsqu'il envahit, en 721, le nord de la Péninsule, dont il chassa les Wisigoths, et pénétra en France jusqu'à Autun. Eudes, duc d'Aquitaine, le contraignit à reculer jusque sur les bords de l'Aude, puis le vainquit et le tua dans une bataille sanglante.

AMBLESIDE, ville d'Angleterre, dans le comté de Westmoreland, à l'extrémité N. du lac Windermere, à 20 kilom. N.-O. de Kendal; 1,200 hab. Importantes mines de plomb et de cuivre. Manufactures d'étoffes de laine.

AMBLÈVE ou **AMBLÈME**, rivière de Belgique, province de Liége. Elle prend sa source à Heppenbach, en Prusse, entre en Belgique à Varge et, après avoir reçu plusieurs cours d'eau, dont les plus importants sont l'Eau-Rouge, le Glain et la Lienne, elle se jette dans l'Ourthe, près de Douxflamme. Elle a un cours de 85 kilom., navigable sur 10 kilom., à partir de Remouchamps. Sur ses rives sont installées de nombreuses tanneries.

AMBLY (Claude-Jean-Antoine, marquis D'), général français, né à Suzanne, bourg de Champagne, en 1711, mort à Hambourg en 1797. Après avoir donné des preuves de ses talents militaires dans les guerres qui eurent lieu sous Louis XV, il fut nommé maréchal de camp en 1767. Elu député aux états généraux, il se montra l'adversaire ardent de toutes les mesures révolutionnaires, et, dans la chaleur d'une discussion, il provoqua Mirabeau en duel. Il émigra après la session et, malgré son âge avancé, prit du service dans l'armée de Condé.

AMBODIK (Nestor-Maximovitch), médecin russe, né à Veprik en 1740, mort en 1812. Il se fit recevoir docteur à Strasbourg en 1776, devint accoucheur de la famille impériale et fit en allemand et en russe des cours d'obstétrique à Saint-Pétersbourg. Il publia, en langue russe : *Matière médicale* (Saint-Pétersbourg, 1782, in-8°); *Dictionnaire anatomico-physiologique*, en russe, latin et français (1783, in-8°); l'*Art obstétrical* (1784, in-8°); *Physiologie* (1787); *Eléments de botanique* (1796); *Nouveau dictionnaire botanique* (1808).

***AMBOISE**, ville de France (Indre-et-Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. de Tours, près de l'embouchure de l'Amasse (rive gauche de la Loire); pop. aggl., 4,098 hab. — pop. tot., 4,216 hab. L'origine du château est romaine. En 540, il appartenait à l'évêché de Tours; on y battit monnaie sous les Mérovingiens. Ruiné par les Normands en 882, il fut rebâti par Foulques III, duc d'Anjou, vers la fin du Xe siècle; mais cette construction n'est pas celle que l'on voit aujourd'hui. Les rois y résidèrent assez souvent. Louis XI y institua l'ordre de Saint-Michel en 1460. Charles VIII y naquit en 1470 et y mourut en 1498, quand il s'occupait de le faire reconstruire. Louis XII et François Ier l'achevèrent, et François II s'y réfugia lors de la première prise d'armes des calvinistes en 1560 (la célèbre conjuration d'Amboise).

Il y a une lettre de La Fontaine, écrite à sa femme et datée de Châtellerault le 5 septembre 1663, dans laquelle l'illustre fabuliste donne quelques détails très-originaux sur ce château :

« Dans l'enceinte du château d'Amboise, dit-il, il y a surtout une chose fort remarquable : c'est un bois de cerf dont on parle tant, et dont on ne parle pas assez selon moi, car, soit qu'on le veuille faire passer pour naturel ou artificiel, j'y trouve un sujet d'étonnement presque égal. Ceux qui le trouvent artificiel tombent d'accord que c'est un bois de cerf, mais de plusieurs pièces; or, le moyen de les avoir jointes sans qu'il paraisse de liaison? De dire aussi qu'il soit naturel et que l'univers ait jamais produit un animal assez grand pour le porter, cela n'est guère croyable :

Il en sera toujours douté,
Quand bien ce cerf aurait été
Plus ancien qu'un patriarche.
Tel animal, en vérité,
N'eût jamais su tenir dans l'arche.

» ... Ce que ce château a de beau, c'est la vue : elle est grande, majestueuse, d'une étendue immense; l'œil ne trouve rien qui l'arrête; point d'objet qui ne l'occupe le plus agréablement du monde... »

Le bois de cerf auquel fait allusion La Fontaine a disparu, croyons-nous, depuis la fin du siècle dernier.

On en parlait comme d'un phénomène, et il prêtait matière à querelle entre les naturalistes. Mais toute illusion cessa après la visite que Philippe de France, duc d'Anjou et roi d'Espagne, fit au château d'Amboise en 1700, accompagné des princes ses frères qui l'escortaient jusqu'à Madrid; il fit examiner sérieusement ce bois de cerf, et il fut reconnu que cet objet était fait de main d'homme, aussi bien qu'un os du cou et quelques côtes du même animal.

***Amboise** (CONJURATION D'). La conduite despotique des Guises, le mépris qu'ils affichaient pour les lois et les formes de la justice, leur insatiable avarice, leurs manières hautaines et insolentes, avaient soulevé partout contre eux des colères et des haines qui devaient tôt ou tard faire explosion. Un jour, le cardinal de Lorraine, importuné des assiduités d'une foule de pauvres gentilshommes que leur licenciement après la paix du Cateau-Cambrésis avait réduits à l'indigence, fit élever une potence à l'entrée du château de Fontainebleau, avec menace d'y faire attacher les solliciteurs qui n'auraient pas vidé les lieux dans les vingt-quatre heures. Ils durent s'éloigner, mais en se promettant bien de présenter aux *Lorrains* des placets d'un autre genre. La réaction contre les Guises devenait donc de plus en plus violente, excitée encore par des pamphlets anonymes qui jetaient l'irritation dans les esprits. C'est alors que se forma le parti des *mal-contents*. Une révolution était donc imminente, elle n'attendait plus qu'un chef. Mais quel serait-il? Le roi de Navarre, Condé, Coligny, ou Montmorency? Condé, le plus indépendant de tous, fut chargé de ce rôle. Toutefois, pour le succès même de l'entreprise, il crut devoir user de la plus grande circonspection dans la direction du mouvement, et il se résigna à n'être qu'un *capitaine muet*, qui ne devait se déclarer qu'au moment de l'action. Mais il lui fallait un lieutenant actif, résolu, prêt à se mettre en rapport sur-le-champ avec tous les hommes décidés à agir. L'agent infatigable de ce vaste complot fut un gentilhomme périgourdin, Godefroy de Barry, sieur de La Renaudie, personnage doué d'une intelligence supérieure et d'une audace héroïque, et qui ne demandait qu'à effacer par une action d'éclat une flétrissure judiciaire dont il avait été, à tort ou à raison, frappé par le parlement de Dijon, comme coupable d'avoir produit des pièces fausses dans un procès. Ce fut lui qui persuada Condé, lui affirmant que rien n'était plus facile que l'entreprise, qu'il ne serait ni compromis ni même nommé, qu'il n'avait qu'à s'en aller attendre les événements à Orléans et qu'on lui mettrait en main les Guises, le roi et le royaume. On lui proposait bien là, en effet, le rôle d'un capitaine muet. Son nom ne devait servir qu'à rallier les mécontents; le véritable chef de la conjuration était La Renaudie. Celui-ci parcourut tout le royaume, exploitant au profit de son entreprise le mécontentement général; puis il passa en Suisse, où il mit son épée aventurière à la disposition des réfugiés à Genève, à Lausanne, à Berne, puis à Strasbourg. Malgré cela, beaucoup de huguenots hésitaient encore à s'associer à la conspiration; Calvin, dans son *Institution chrétienne*, avait préconisé l'obéissance passive à l'autorité temporelle, quelle qu'elle fût, et ils hésitaient à porter la main sur le gouvernement. La Renaudie et ses agents eurent bientôt calmé ces scrupules. Maints doctes jurisconsultes et théologiens de France et d'Allemagne fournirent des consultations établissant que, le roi étant évidemment incapable de gouverner par lui-même, on pouvait « s'opposer légitimement au gouvernement que ceux de Guise avaient usurpé, et, au besoin, prendre les armes pour repousser leur violence, pourvu que les princes, qui, en tel cas, sont nés magistrats légitimes, ou l'un d'eux, le voulussent entreprendre, étant requis de ce faire par les états du royaume ou par la plus saine partie d'entre eux. » S'il y avait révolte, c'était non de la part de ceux qui allaient prendre les armes, mais bien des Guises, qui tenaient le roi prisonnier. On agissait dans son intérêt, pour le remettre en liberté. La France tout entière devait donc se diriger sur Blois, où se tenait la cour, mais pacifiquement. Seulement, comme les Guises fermeraient sans doute la porte, il était bon que quelques centaines de gentilshommes en armes se chargeassent de l'ouvrir.

Il était évident que l'équivoque de La Renaudie ne pouvait tromper que des gens bien disposés à se laisser entraîner. Mais la haine contre les Guises était si ardente que tous les prétextes semblaient plausibles.

Le 1er février 1560, une assemblée secrète, dont les membres étaient venus de tous les points de la France, se tint à Nantes sous la présidence de La Renaudie. Là, ils s'engagèrent pour eux et leurs amis. La Renaudie affirma qu'il n'était nullement question d'attenter contre la majesté du roi, les princes du sang, ni l'état légitime du royaume; il ne s'agissait que d'arracher le roi à la domination des Guises, qu'il accusa de tendre non-seulement à l'extermination de ceux de la religion, mais encore à la ruine de la noblesse et à l'usurpation de la royauté. Puis, lorsque tous les assistants lui eurent prêté serment comme lieutenant du capitaine muet, et qu'eux-mêmes eurent reçu le sien, il leur révéla le nom du chef duquel il avait charge et montra ses pouvoirs. Ce chef, comme nous l'avons dit, était le prince de Condé. Le mouvement, d'après M. Henri Martin, fut ainsi concerté : « On nomma un conseil de guerre pour assister La Renaudie; on convint qu'un grand nombre de personnes, non suspectes et sans armes de guerre, se réuniraient d'abord à Blois, où était la cour, afin de présenter au roi une requête en faveur de la liberté du culte réformé; que 500 gentilshommes à cheval et 1,000 soldats à pied, bien armés et bien équipés, suivraient cette première bande, et paraîtraient subitement le 15 mars aux portes de Blois, qui leur seraient ouvertes par les premiers arrivés; que le capitaine muet se mettrait alors à leur tête; qu'on s'emparerait du duc de Guise et du cardinal de Lorraine, afin de les faire punir par justice, et que, « les deux Guises pris, « s'il y avoit résistance, on fourniroit gens « et argent, en sorte que force demeureroit « au chef, jusques à ce qu'il eût fait établir « un gouvernement régulier. »

Après un court voyage en Picardie, où se trouvait le prince de Condé, La Renaudie se rendit à Paris, « pour y acheminer plus aisément les affaires. » Il est probable qu'il chercha à gagner à son entreprise les ministres réformés, mais qu'il échoua, ce qui lui fit perdre un précieux appui. Il s'était logé au faubourg Saint-Germain, dans une maison garnie tenue par un certain avocat Avenelles, à qui il ne put dissimuler son secret. Cet homme, qui était protestant, jura d'employer sa personne et ses biens pour une chose « tant sainte et équitable. » Mais bientôt il prit peur et révéla tout au secrétaire du duc de Guise. Les deux frères furent ainsi mis au courant du complot, qu'ils soupçonnaient déjà d'ailleurs; de vagues avertissements, des rumeurs menaçantes avaient frappé leurs oreilles; le roi d'Espagne Philippe II, dont le système d'espionnage embrassait toute l'Europe, les avait également prévenus de l'orage qui s'amassait sur leurs têtes. Ils se hâtèrent donc de prendre des mesures. La première fut d'emmener le roi de Blois, où la défense était difficile, au fort château d'Amboise. Mais, là même, les Guises ne trouvaient guère plus de sûreté; car ils n'avaient avec eux ni troupes ni munitions, dans une ville pleine de protestants, et si La Renaudie se fût brusquement présenté avec 200 ou 300 cavaliers, il faisait une capture complète. Mais le conseil qu'on lui avait adjoint lui prescrivit d'agir avec prudence, c'est-à-dire, comme le remarque Michelet, de manquer tout. En effet, un des plus grands éléments de succès d'une conspiration consiste dans l'audace et la rapidité de l'exécution.

Devant l'imminence du danger, la reine mère et les Guises se concertèrent pour attirer à la cour l'amiral de Coligny et ses frères sous prétexte de leur demander conseil en cette affaire, mais en réalité pour annihiler leur action, au cas où ils seraient associés à l'entreprise. Les Châtillon se hâtèrent d'accourir et donnèrent loyalement les conseils qu'on attendait d'eux. « Coligny déclara qu'il n'était plus question d'employer la force pour exterminer les réformés, et qu'il fallait leur accorder relâche par un bon édit, si l'on voulait avoir la paix en France. Le chancelier Olivier appuya vivement l'avis de traiter les sujets du roi plutôt par douceur que par force. Les Guises cédèrent habilement aux circonstances, dans l'espoir de désarmer la masse du parti protestant, tout en écrasant les conspirateurs, et, dans les premiers jours de mars, une déclaration royale proclama l'abolition de tout le passé « au regard de la religion, » moyennant que les délinquants vécussent dorénavant en bons catholiques; « on forcluait seulement du par- » don les ministres, prédicants et ceux qui, » sous couleur de religion, auraient machiné » contre le roi, sa mère et ses principaux » ministres. » Les parlements furent invités à enregistrer l'édit sans délai, mais avec autorisation d'y insérer des réserves secrètes et de retenir en prison tous les détenus pour cause de religion jusqu'à nouvel ordre. » (Henri Martin, d'après les *Mémoires* de Condé.)

Averti aussitôt de ce qui se passait, le prince de Condé voulut payer d'audace et se rendit lui-même à la cour. C'était jouer le jeu des Guises, qui tenaient ainsi sous leur main tous ceux qui, par leur nom, pouvaient donner de l'âme au complot. Mais La Renaudie leur échappait, et il n'était pas homme à se laisser influencer par la duperie des Châtillon et la maladresse de Condé, et bien que lui et les autres chefs des conjurés fussent avertis que leurs projets étaient, sinon complétement connus, au moins fortement soupçonnés, ils ne s'abandonnèrent point au découragement. Leurs affidés continuaient à se diriger par petites bandes vers la Loire, et s'ils avaient pu gagner les portes d'Amboise et s'y concentrer, cet audacieux coup de main eût probablement réussi. Une seconde trahison acheva de perdre les conjurés. Un de leurs chefs, le sieur de Lignières, découvrit tout à la reine mère, moyens d'exécution, lieux de rendez-vous, dépôts d'armes. Les Guises se hâtèrent de prendre des dispositions en conséquence. Beaucoup de conjurés, surpris isolément, furent faits prisonniers et amenés à Amboise. Toutefois, à peu de distance de cette ville, le château de Noisay venait de tomber entre les mains du baron de Castelnau, commandant une troupe de gentilshommes gascons et béarnais. « Assiégé dans une maison par le duc de Nemours et 500 cavaliers, il parvint cependant à faire avertir La Renaudie. C'était justement l'occasion que celui-ci attendait. Il calcula que, si Castelnau résistait, il trouverait les Guises à peu près désarmés. Au grand galop, il courut vers Amboise. Trop tard ! Il sut en route que Castelnau avait parlementé; que, Nemours lui donnant sa parole de prince de le mener au roi sans qu'il lui arrivât mal, de lui faire donner audience, le bonhomme l'avait remercié de lui procurer sans combat un tel excès d'honneur. Inutile d'ajouter que la parole de prince, l'honneur, l'audience royale se résumèrent en une cave où il fut jeté en attendant qu'on l'étranglât. » (Michelet, *Guerres de religion*.)

Les autres conjurés n'eurent pas un meilleur sort : traqués dans la forêt d'Amboise par des détachements de cavalerie, ils furent presque tous pris et amenés par troupes dans la ville, liés à la queue des chevaux. On en pendit plusieurs sur-le-champ, sans la moindre forme de procès, aux créneaux du château. « Deux jours après (18 mars), La Renaudie, qui tentait par tous les moyens de rallier le reste des conjurés, rencontra dans les bois de Château-Renaud le sieur de Pardaillan, son parent, qui tenait le parti des Guises, et qui battait le pays avec des cavaliers de la maison du roi. Les deux cousins s'attaquèrent furieusement. Pardaillan lâcha sur La Renaudie une « pistolade » qui fit long feu. La Renaudie lui passa son épée à travers le corps, et tomba mort presque aussitôt, atteint d'une arquebusade tirée par le valet de son ennemi. Le corps de cet homme intrépide fut rapporté à Amboise et attaché à une potence sur le pont de la Loire avec un écriteau contenant ces mots : *La Renaudie, chef des rebelles*. Malgré la mort de La Renaudie et les revers des conjurés, un assez grand nombre d'entre eux, ayant réussi à se joindre et à s'approcher d'Amboise, hasardèrent un dernier effort et assaillirent la ville en plein jour, le 19 mars; s'ils se fussent présentés de nuit, ils auraient pu pénétrer dans Amboise, où ils avaient des intelligences, et les Guises eussent couru de grands dangers. Mais leur imprudente attaque fut repoussée sans peine; les Châtillon et le prince de Condé furent obligés de figurer parmi les défenseurs du roi, et les conjurés n'eurent plus qu'à se disperser et à fuir dans toutes les directions, poursuivis et traqués par les gens d'armes qui arrivaient de toutes parts au secours des Guises. » (H. Martin.)

Le rôle des soldats était fini; celui des bourreaux allait commencer. Les princes lorrains se montrèrent d'autant plus implacables qu'ils avaient été plus effrayés, et que, par surcroît, l'un d'eux était homme d'Eglise. Pour mieux assouvir leur rage de vengeance commune, le duc de Guise se fit nommer, par le jeune François II, lieutenant général avec des pouvoirs illimités. Les eaux de la Loire furent couvertes de cadavres attachés à de longues perches par six, huit, dix ou quinze; les rues d'Amboise ruisselèrent de sang humain. Pendant tout un mois, on ne fit que décapiter, pendre ou noyer. « Ce qui était étrange à voir, disent les contemporains, et qui jamais ne fut usité en aucune forme de gouvernement, on les menait au supplice sans leur prononcer en public aucune sentence, ni déclarer la cause de leur mort ni nommer leurs noms. Ceux de Guise réservaient les principaux après le dîner pour donner quelque passe-temps aux dames, et eux et elles étaient arrangés aux fenêtres du château, comme s'il eût été question de voir jouer quelque momerie, et, qui pis est, le roi et ses jeunes frères comparaissaient à ces spectacles, comme si l'on eût voulu les acharner, et leur étaient les patients montrés par le cardinal, avec des signes d'un homme grandement réjoui, et, lorsqu'ils mouraient plus constamment, il disait : « Voyez, sire, ces effrontés et enragés ! » Voyez que la crainte de la mort ne peut » abattre leur orgueil et félonie. Que feraient- » ils donc s'ils vous tenaient? » (R. de La Planche.)

Les dames de la cour, surtout dans les commencements, ne furent pas aussi insensibles que l'auraient voulu les bourreaux. La duchesse de Guise elle-même, qu'il fallut traîner à ce sanglant spectacle, rentra éperdue chez la reine mère. « Qu'avez-vous? lui dit celle-ci. — Ce que j'ai? Ah ! madame, je viens de voir la plus piteuse tragédie, le sang innocent répandu, les bons sujets du roi à mort... Comment douter qu'un grand malheur ne frappe bientôt notre maison? » On exigea du prince de Condé qu'il se montrât à la fenêtre, qu'il assistât à la mort de ceux qui mouraient pour lui. Pâle de rage à ce dernier degré de honte : « Je comprends bien, dit-il, pourquoi on fait mourir tant de braves gentilshommes qui ont rendu tant de services. Les étrangers auront bon temps; avec l'aide d'un prince ennemi, ils mettront en proie le royaume. » Ce mot renfermait une sorte de prophétie menaçante, et les Guises, dans leur colère, auraient voulu faire périr le prince; la peur du roi de Navarre et du connétable les arrêta.

Ce qui exaspérait surtout les auteurs de ces infâmes vengeances, c'est que leurs victimes marchaient à la mort avec autant de résolution qu'au combat. « La situation du chancelier Olivier, qui les interrogeait, dit Michelet, les trouvait innocents et les voyait périr, était épouvantable, pleine d'horreur et d'infamie. Cet homme éclairé, modéré, au bout d'une carrière honorable, marquée par des réformes utiles, se laissait traîner par les Guises, abîmer dans la boue, dans la damnation. Ses prisonniers étaient ses juges et le tenaient sur la sellette. L'un d'eux (c'était le baron de Castelnau), à qui Olivier demandait où il était devenu si savant, lui répondit : « Chez vous, par vos exhortations, quand » vous me disiez d'aller à Genève, quand je » vous vis pleurer votre faiblesse pour le » massacre des vaudois, et que vous sentiez » dès lors que vous étiez rejeté de Dieu. » Le baron de Castelnau expira la menace à la bouche. Un gentilhomme du nom de Villemongis trempa ses mains dans le sang de ses compagnons décapités, et, les élevant au ciel : « Seigneur, cria-t-il, voici le sang de » tes enfants; tu en feras la vengeance ! »

La mort du chancelier Olivier fournit à l'histoire l'épilogue de cette atroce tragédie. A la suite d'un interrogatoire où la victime l'avait couvert de confusion, il fut tellement saisi qu'on dut le porter dans son lit. Là, il éprouva des accès de frénésie terribles, pendant lesquels, dit Michelet, il battait son lit plus fort que n'eût fait un jeune homme. Le cardinal de Lorraine alla le visiter pour le calmer et le préparer à la mort. Mais, à sa vue, Olivier devint encore plus furieux. « Ah ! cardinal, s'écria-t-il, par toi, nous voilà tous damnés. — Mon frère, répondit le visiteur, résistez au malin esprit. — Bien dit ! bien rencontré ! » s'écria le mourant avec un rire affreux. Puis, il tourna le dos et rendit le dernier soupir.

Quant au prince de Condé, comme on ne put fournir contre lui aucune preuve écrite, il paya d'audace, jeta le gant à ses adversaires, qui n'osèrent le relever, et put quitter la cour sans obstacle.

AMBOISE (François D'), littérateur français, né à Paris en 1550, mort en 1620. Ce fut Charles IX qui fit les frais de ses études, parce qu'il était le fils de son chirurgien. Après avoir été professeur au collége de Navarre, il accompagna Henri III en Pologne et, à son retour, fut nommé maître des requêtes, puis conseiller d'Etat. Nous citerons, parmi ses ouvrages : *Notable discours en forme de dialogue touchant la vraie et parfaite amitié*, traduit de Piccolomini (Lyon, 1577); *Dialogue et devis des demoiselles, pour les rendre vertueuses et bienheureuses en la vraie et parfaite amitié* (Paris, 1581); *Regrets facétieux et plaisantes harangues funèbres sur la mort de divers animaux*, traduit de l'italien; les *Néapolitains, comédie française fort facétieuse sur le sujet d'une histoire d'un Espagnol et d'un Français* (Paris, 1584); *Désespérades* ou *Eglogues amoureuses, ésquelles sont au vif dépeintes les passions et le désespoir d'amour* (Paris, 1572). Plusieurs de ces publications parurent sous le pseudonyme de **Thierry de Tymophile**, gentilhomme picard.

AMBOLOGÈRE (*qui préserve de la vieillesse*), surnom de Vénus à Lacédémone.

AMBRA (Francesco D'), littérateur italien, né vers la fin du XVe siècle, mort en 1558. Il vécut longtemps à Florence et a laissé trois comédies, qui furent très-goûtées de son temps et ont été plusieurs fois réimprimées.

AMBRACIE (golfe d'), ancien nom du golfe d'Arta, dans la mer Ionienne, entre l'Epire et l'Acarnanie.

AMBRACIE, fille de Mélanée, roi des Dryopes. Elle donna son nom à une ville de l'Epire.

AMBRAX, fils de Thesprotus, roi d'Epire. Selon quelques auteurs, il est le fondateur de la ville d'Ambracie, en Epire. ‖ Petit-fils d'Hercule. Il régnait à Ambracie lorsque Enée et ses compagnons abordèrent à Actium.

***AMBRIÈRES**, ville de France (Mayenne), ch.-l. de canton, arrond. et à 11 kilom. de Mayenne, près du confluent de la Varenne et de la Mayenne; pop. aggl., 1,435 hab. — pop. tot., 2,580 hab. Belle église du XIIe siècle; le château, monument historique, fondé, dit-on, par le roi Henri Ier d'Angleterre, a conservé la moitié de son donjon carré.

AMBRIM, île de l'archipel des Nouvelles-Hébrides, dans le grand Océan, par 16° 30′ 9″ de latit. S. et 165° 52′ 15″ de longit. E. Cette île a environ 84 kilom. de circonférence; elle est fertile et bien cultivée, mais renferme un volcan en activité. Elle fut découverte en 1768 par Bougainville.

AMBROGI (Antoine-Marie), jésuite italien, né à Florence en 1713, mort à Rome en 1788. Il fut longtemps chargé d'enseigner l'éloquence et la poésie dans l'université de Rome. Il a traduit Virgile en vers blancs et en a donné une magnifique édition ornée de gravures. On lui doit encore des traductions de plusieurs tragédies de Voltaire et de l'*Histoire du pélagianisme* du jésuite Patouillet. Chargé pendant plusieurs années de la conservation d'un important musée, il en a donné la description sous le titre de *Musæum Kircherianum* (Rome, 1765); ce musée fut depuis enrichi par le cardinal Zelada.

AMBROGIO ou **AMBROISE** (Thésée), orientaliste italien, né en 1469, mort à Pavie en 1539. Entré jeune dans l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Jean, il se rendit à Rome à l'époque du concile de Latran, et, trouvant réunis des prélats et des religieux orientaux, maronites, syriens, il profita de cette occasion pour apprendre leurs langues. Bientôt Léon X le chargea d'enseigner le syriaque et le chaldéen dans l'université de Bologne.